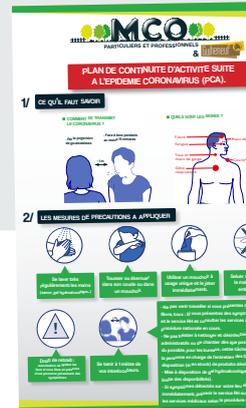


**CONTRÔLE PAR LE CHARGÉ D'AFFAIRES MCO  
DE LA MISE À JOUR ET CONFORMITÉ DE TOUTES  
LES PIÈCES ADMINISTRATIVES FAVORABLES À LA  
REPRISE DU CHANTIER,**

- . Le **PGC** a -t-il été mis à jour ?
- . Le **PGC** précise t'il bien les **règles de coactivité TCE** (circulation, cheminement) ?
- . La partie sanitaire, réfectoire a-t-elle été **revue à la hausse en respect des règles de distanciation sociale** ?
- . Le **PPSPS** modifié a-t-il été **transmis et validé** par le SPS ?
- . L'**OS** de **reprise avec prolongation de délai** a-t-il été transmis ?
- . La répartition du **surcout** a-t-elle été **évoquée** ?
- . Les **référents COVID 19 TCE** chantiers sont-ils identifiés ?

**EXPLICATION PRÉCISE DES CONSIGNES  
PAR L'ENCADRANT AU CHEF D'ÉQUIPE  
ET AUX COMPAGNONS**

notamment sur le respect des **gestes barrières**, du port des **EPI Covid-19**, de la **désinfection** du matériel, de la lecture du **PCA**...



**EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELS ET CONSOMMABLES COVID-19**

Pour la sécurité de ses salariés, la direction MCO a mis à disposition les EPI et consommables suivants (suivant stock) dont les besoins spécifiques sont à définir selon le type de prestation et la configuration du site :

- **Masque** chirurgicaux, FFP2, demi masque antigaz avec filtre à particule
- **Lunette et visière** de protection
- **Gants** à usage unique
- **Savon** et **Gel** hydro alcoolique
- **Lingettes** désinfectantes
- **Jerrican** 10 Litres avec Robinet
- **Thermomètre** frontal



**LES DÉPLACEMENTS DES SALARIÉS  
DOMICILE/ ENTREPRISE/ LIEU DE TRAVAIL**



sont en majorité effectués **seul** par véhicule, en cas de nécessité d'un trajet a deux dans un véhicule, **respect du port des EPI Covid-19**, si possible installation d'une paroi séparative type plexiglass

**DÈS L'ARRIVÉE SUR CHANTIER**



Le chef d'équipe ou le compagnon contrôle que les consignes imposées sont **applicables sur le chantier**, que les **conditions sanitaires** sont réunies et que **l'affichage des règles de coactivité** est présent.

**CHAQUE ENTREPRISE DOIT SE COORDONNER  
POUR NE PAS SE TROUVER DANS LA MÊME PIÈCE.**



En cas de travail dans la même pièce (exceptionnel) les compagnons doivent échanger pour garder la distanciation sociale de minimum 1 mètre. **Si ceci n'est pas faisable nous interrompons ce chantier.**  
Chaque entreprise doit porter tous ces **EPI Covid-19** lors d'une intervention en co-activité dans un logement.



**SALUER LES PERSONNES  
CROISÉES À DISTANCE**



Lors des échanges avec les différents corps d'état, la maîtrise d'oeuvre ou OPC. Gardez toujours la distance d'1 m.

## POUR LIMITER LE RISQUE DE CONTACT AVEC DES SURFACES CONTAMINÉES

Dans la mesure du possible **éviter le contact** avec les poignées, rampes .. **désinfecter** les surfaces avant/après contact. Maintenir les portes ouvertes à l'aide de cale pour favoriser les accès .  
**Lavez vous les mains très fréquemment** (eau + savon et gel hydroalcoolique).



## L'APPROVISIONNEMENT DES MATÉRIAUX

doit s'effectuer avec une grue ou un chariot élévateur. Il doit y avoir un **homme seul** pour **approvisionner** et un **homme seul** pour **réceptionner**.



## LE COMPAGNON DOIT PORTER AU MAXIMUM SEUL

Mais nous devons également respecter les **règles de manutention jusqu'à 35kg**. Ainsi, les deux compagnons doivent s'organiser pour porter ensemble les menuiseries en optimisant **la distance entre eux**. De plus, ils doivent limiter le port facial vis-à-vis de son collègue. Port du masque ou visière.

## DÉSINFECTER

tous les produits que nous devons poser.



## LES COMPAGNONS FIXENT LES PRODUITS À DEUX SI NÉCESSAIRE

en respectant les **consignes de distanciation sociale au maximum** et en gardant leurs **EPI Covid-19**. La finition se fait seul. La **désinfection des produits finis est obligatoire**.



## LES PÉRIODES DE REPOS ET DE RESTAURATIONS DOIVENT S'ORGANISER AVEC L'OPC ET LE RESPECT DES CONSIGNES CI-DESSOUS DOIVENT ÊTRE PARTAGÉES PAR TOUS LES INTERVENANTS.

- ✓  Respecter les horaires de prise de poste.
- ✓  Assurer la distance d'un mètre entre les personnes.
- ✓  Respecter le nombre de personnes autorisées dans les lieux de vie (vestiaires, réfectoire...).
- ✓  Se rendre dans les lieux de vie lorsque c'est son tour.
- ✓  Apporter sa gamelle et son thermos individuels.
- ✓  Se laver les mains fréquemment (eau + savon ou gel hydroalcoolique).
- ✓  Signaler si les produits pour se laver les mains sont manquants et si le nettoyage n'a pas été réalisé.

## LA FIN DE JOURNÉE DEMANDE ÉGALEMENT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE :



- Désinfection de tout l'outillage



- Fermer le sac des lingettes de désinfection et tous produits susceptibles d'être contaminés. Faire un double ensachage. Déposer ces déchets dans le DIB et non dans le produits recyclables.



- Sortir du chantier avec ses EPI Covid-19 en respectant les consignes au niveau des horaires.



- Désinfecter son camion.



- Mettre dans un nouveau sac, les lingettes, le masque, les gants et tous produits infectés. Double ensachage et mettre en déchet en DIB.

60°



### EN FIN DE JOURNÉE

vous devez vous déshabiller dans une pièce vous permettant de créer un SAS sans contact avec une personne de votre entourage. Mettre vos vêtements dans un sac fermé pendant 24 heures. Laver à 60°c...



En cas de doute ou besoin de renseignement, n'hésitez pas à contacter le référent Covid-19 désigné. En cas de symptômes, stoppez immédiatement les travaux. Isolez-vous et contactez le service RH MCO :

. Anne-Sophie AUBERT > 06-88-65-23-45



### ATTENTION AU RELACHEMENT

Ce process se répète à chaque journée.

Protocole établi et validé le 23/04/2020 à Orvault par :

Franck DUTERTRE  
Président

Olivier BOJU  
Directeur d'Exploitation

Sébastien DECHARENTON  
Directeur petits travaux

Julien ADJAL  
Directeur Administratif et Financier

Laura MAHOT  
Secrétaire du CSE